

# Fiche signalétique



## Section 1. Identification du produit et de l'entreprise

|                               |  |  |
|-------------------------------|--|--|
| <b>Nom du produit</b>         | : <b>SPECTRO-SEPT</b>  | <b>Code</b> : 3124   |
| <b>Description du produit</b> | : Nettoyant désinfectant détergent désodorisant fongicide mildewstat   |  |
| <b>Fournisseur/Fabricant</b>  | : <b>LABORATOIRES CHOISY LTÉE</b><br>390, boul. St-Laurent Est, C.P. 6<br>Louiseville (Québec) J5V 2L7   | <b>Tél.:</b> (819) 228-5564<br><b>Courriel:</b> info@choisy.com<br><b>www.choisy.com</b> |
| <b>En cas d'urgence</b>       | : <b>Centre antipoison du Québec:</b> (service 24 heures)<br>-Québec: (800) 463-5060 (aucuns frais)<br>-Tous les autres endroits: (418) 656-8090<br><b>CANUTEC:</b> (613) 996-6666 (à frais virés) |  |

## Section 2. Identification des dangers

|                                |   |
|--------------------------------|---|
| <b>État physique</b>           | : Liquide. [Liquide transparent.]   |
| <b>Mention d'avertissement</b> | : DANGER!<br><br>PROVOQUE DES BRÛLURES AUX YEUX ET À LA PEAU. PEUT ÊTRE NOCIF EN CAS D'INGESTION. PEUT CAUSER UNE IRRITATION DES VOIES RESPIRATOIRES.<br><b>Voir Information toxicologique (section 11)</b> |

## Section 3. Composition/information sur les ingrédients

| <u>Nom</u>   | <u>Numéro CAS</u>              | <u>% en poids</u> |
|--|--------------------------------|-------------------|
| - Chlorure de (I) di-N-alkyl diméthylammonium et (II) N-alkyl diméthylbenzylammonium | (I) 68424-95-3 (II) 68424-85-1 | 10 - 15           |
| - Alcools, C12-15, éthoxylés   | 68131-39-5                     | 1 - 5             |
| - Méthyle glycine diacétique acide, sel de trisodium                                 | 164462-16-2                    | 1 - 5             |

## Section 4. Premiers soins

|                              |  |
|------------------------------|--|
| <b>Contact avec les yeux</b> | : Rincer abondamment à l'eau courante. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Consulter un médecin immédiatement.   |
| <b>Contact avec la peau</b>  | : Rincer la peau contaminée avec beaucoup d'eau. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants. Consulter un médecin immédiatement. |
| <b>Inhalation</b>            | : Transporter la personne incommodée à l'air frais. En l'absence de respiration, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène. Consulter un médecin immédiatement.              |
| <b>Ingestion</b>             | : Si la personne incommodée est consciente, lui faire boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Consulter un médecin immédiatement.   |

## Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

|                                  |  |
|----------------------------------|--|
| <b>Inflammabilité du produit</b> | : Aucun risque spécifique d'incendie ou d'explosion.               |
| <b>Point d'éclair</b>            | : Vase clos: >93.3°C [Le produit n'entretient pas une combustion.] |
| <b>Moyens d'extinction</b>       | : Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants. |

## Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

- Précautions individuelles** : Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Assurer une ventilation adéquate. Revêtir un équipement de protection individuelle approprié.
- Précautions environnementales** : Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).
- Méthodes de nettoyage** : Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau ou absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un récipient approprié pour l'élimination des déchets.

## Section 7. Manutention et stockage

- Manutention** : Revêtir un équipement de protection individuelle approprié. Ne pas ingérer. Éviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou les aérosols. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Manipuler avec soin, éviter les éclaboussures.
- Entreposage** : Entreposer conformément à la réglementation locale. Tenir hors de portée des enfants. Entreposer à l'abri de la lumière directe du soleil. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais et bien ventilé.

## Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

- Mesures techniques** : Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré.
- Protection individuelle**
- Yeux** : Porter des lunettes de protection contre les éclaboussures chimiques.
  - Mains** : Porter des gants imperméables et résistants aux produits chimiques.
  - Respiratoire** : Les manipulations usuelles ne requièrent pas le port d'équipement de protection respiratoire.
  - Autre** : Porter des vêtements de protection appropriés pour éliminer tout risque de contact avec la peau.

**Consignes pour produit dilué:** L'information contenue dans ce document concerne le produit concentré tel que vendu. En dilution d'usage recommandée, les risques inhérents à ce produit sont fortement réduits. Les mesures de prévention peuvent donc être adaptées selon le jugement de l'employeur en fonction de l'expérience et/ou du niveau d'exposition des travailleurs.

**Consulter les responsables locaux compétents pour connaître les valeurs d'exposition considérées acceptables.**

## Section 9. Propriétés physiques et chimiques

- État physique** : Liquide. [Liquide transparent.]
- Couleur** : Jaune.
- Odeur** : Fraîcheur
- pH** : 6.5 à 7
- Viscosité** : Non disponible.
- Point d'ébullition/condensation** : 100°C
- Point de fusion/congélation** : <0°C
- Densité relative** : 1 à 1.005
- Densité de vapeur** : >1 [Air = 1]
- Solubilité** : Facilement soluble dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude.

## Section 10. Stabilité et réactivité

- Stabilité chimique** : Le produit est stable.
- Conditions à éviter** : Aucune donnée spécifique.
- Produits de décomposition dangereux** : Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.
- Risque de réactions dangereuses** : Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

## Section 11. Données toxicologiques

### Effets aigus potentiels sur la santé

- Yeux** : Corrosif pour les yeux. Provoque des brûlures.
- Peau** : Corrosif pour la peau. Provoque des brûlures.
- Inhalation** : L'inhalation de gouttelettes en suspension dans l'air ou d'aérosols peut provoquer une irritation des voies respiratoires.
- Ingestion** : Nocif en cas d'ingestion. Peut causer des brûlures à la bouche, à la gorge et à l'estomac.

### Effets chroniques potentiels sur la santé

- Effets cancérogènes** : Aucun effet important ou danger critique connu.
- Effets mutagènes** : Aucun effet important ou danger critique connu.
- Effets tératogènes** : Aucun effet important ou danger critique connu.
- Effets sur la reproduction** : Aucun effet important ou danger critique connu.
- Sensibilisant** : Aucun effet important ou danger critique connu.

### Données toxicologiques

| Nom du produit ou de l'ingrédient  | Test        | Espèces | Résultat       |
|--|-------------|---------|----------------|
| - Chlorure de (I) di-N-alkyl diméthylammonium et (II) N-alkyl diméthylbenzylammonium | DL50 Orale  | Rat     | 50 à 500 mg/kg |
| - Alcools, C12-15, éthoxylés   | DL50 Cutané | Lapin   | >2000 mg/kg    |
|  | DL50 Orale  | Rat     | >3200 mg/kg    |
| - Méthyle glycine diacétique acide, sel de trisodium                                 | DL50 Cutané | Rat     | >2000 mg/kg    |
|  | DL50 Orale  | Rat     | >2000 mg/kg    |

## Section 12. Données écologiques

- Écotoxicité** : Aucun effet important ou danger critique connu.  
Produit sans phosphate.
- Biodégradabilité** : Non disponible.

### Écotoxicité en milieu aquatique


| Nom du produit ou de l'ingrédient                    | Résultat             | Espèces            | Exposition |
|--|----------------------|--------------------|------------|
| - Alcools, C12-15, éthoxylés                         | Aiguë CE50 0.7 mg/l  | Plantes aquatiques | 96 heures  |
|  | Aiguë CE50 1.3 mg/l  | Daphnie            | 48 heures  |
|  | Aiguë CL50 1.2 mg/l  | Poisson            | 48 heures  |
| - Méthyle glycine diacétique acide, sel de trisodium | Aiguë CL50 >200 mg/l | Poisson            | 96 heures  |

## Section 13. Données sur l'élimination

- Élimination des déchets** : Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux.

**Consulter les autorités locales ou régionales.**

## Section 14. Informations relatives au transport

| Informations sur la réglementation | Numéro ONU | Nom d'expédition correct  | Classes | GE* | Étiquette   | Autres informations                                       |
|------------------------------------|------------|---|---------|-----|---|---|
| Classe TMD                         | UN1903     | DÉSINFECTANT LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (Composé d'amines quaternaires en solution) | 8       | III |  | <b>Remarques</b><br>Quantité limitée lorsque 5L ou moins. |

GE\* : Groupe d'emballage / Packing Group

## Section 15. Informations sur la réglementation

**SIMDUT (Canada) : Substance non réglementée par le SIMDUT (Canada).**

**Non contrôlé (exemption): DIN 02295806**

Le produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

## Section 16. Autres informations

**Date d'édition :** 2016-04-19

**Préparé par:** Le département de recherche et développement de Laboratoires Choisy Itée

**Tél.:** (819) 228-5564

### Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à l'état complet de l'information contenue dans ce document. La détermination finale de la convenance de tout matériel ou produit est la responsabilité exclusive de l'utilisateur. Tous les matériaux ou produits peuvent présenter certains risques et devraient être utilisés avec prudence. Bien que certains risques soient décrits dans ce document, nous ne pouvons garantir que ce sont les seuls risques qui existent.